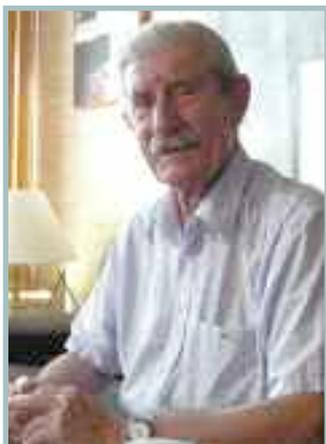


Pierre Massias

AIHP 1952

Professeur honoraire de Rhumatologie
Hôpital Antoine Bécclère, Clamart



Pierre Massias, vous avez créé le service de rhumatologie de l'hôpital Antoine Bécclère dès son ouverture en 1969. Comment Florent Coste, fondateur avec René Fauvert du Fonds d'Etudes et de Recherche du Corps Médical des Hôpitaux de Paris, fut-il à l'origine de votre carrière hospitalo-universitaire ?

Par pur hasard, en quatrième année d'internat. Je n'avais pas de place réservée chez un patron. Ma collègue Suzanne Rampon (AIHP 1951) m'a suggéré de postuler chez Coste, à l'hôpital Cochin, sur un poste devenu subitement vacant. Je suis resté un an auprès d'un homme très savant, charmant et bienveillant. Je suis devenu son Chef de clinique, un poste purement universitaire, rappelons-le, à temps partiel pendant sept ans et très peu rémunérateur. Il fallait gagner sa vie l'après-midi, dans le secteur libéral et des dispensaires le plus souvent.

Florent Coste fut-il vraiment le fondateur de la discipline rhumatologique ?

Indiscutablement, oui. Sous l'influence active de Jacques Forestier, ne l'oublions pas. En fait, Coste aurait voulu être dermatologue, mais la carrière lui était bouchée à Saint-Louis, là où il y avait la chaire de dermato-syphiligraphie occupée par Henri Gougerot avant Robert Degos. Après la Libération, on commença à dépecer la "pathologie interne" en spécialités, à l'origine de nouvelles chaires universitaires. Coste fut "titularisé" à la tête d'un service de Médecine de Cochin, selon la règle syndicale du choix à

l'ancienneté. Il devint titulaire de la première Chaire de Rhumatologie en 1948. À son flanc, il y avait le fameux service d'orthopédie de Robert Merle d'Aubigné. Coste réussit à le convaincre – ce ne fut pas aisé, mais il était obstiné et fêru de pédagogie - de réaliser un grand ensemble hospitalo-universitaire avec deux bâtiments alaires joints par un amphithéâtre qui aujourd'hui porte son nom, et des souterrains desservant les salles de médecine physique et de radiologie.

Une sorte de "Palais de l'Os", comme il y eut un "Palais du Rein" à Necker. Quel y fut votre rôle ?

J'eus le privilège de faire le lien entre la Clinique Orthopédique et la Clinique Rhumatologique, en assurant le suivi médical des malades de Merle d'Aubigné et en privilégiant la rhumatologie "mécanique". Bien qu'assistant des hôpitaux, je ne fus pas nommé au Bureau Central des Médecins des Hôpitaux. Coste m'aiguilla vers le concours de l'Agrégation. Je l'ai présenté trois fois, les deux premières en temps que "lièvre" pour des candidats favoris. Je fus donc l'adjoint de deux patrons à Cochin dans le bâtiment Hardy 2 : Florent Coste et Florian Delbarre qui lui succéda en tant que Chef de service et professeur de chaire, tous deux aux personnalités fortes mais très opposées. Je dois à la réforme Debré d'avoir pu rejoindre le corps des bi-appartenants pleintemps auquel je me suis rallié lors de ma nomination à l'hôpital Antoine Bécclère. Rappelons qu'il y avait deux clans opposés dans la lutte pour la puissance suprême, menés respectivement par Louis Pasteur Valléry-Radot

et Robert Debré. Coste se rattachait à ce dernier. N'oublions pas un troisième larron dont j'avais été l'interne, Justin Besançon. Tous les trois voulaient nommer le plus d'élèves possible, titulariser les Agrégés fut un moyen complémentaire que celui-ci sut inspirer pour peupler les postes plein-temps. Je fus donc PU-PH de 1963 à 1992.

Comment se passait le concours d'Agrégation d'avant la "réforme Edgar Faure" issue de 1968 qui fit disparaître les Chaires et leurs strapontins ?

Les deux leçons d'Agrégation d'une heure étaient les épreuves principales. La première, courte, se préparait en quatre heures passées dans la bibliothèque de la faculté de Médecine, seul avec un aide, le plus souvent un copain. J'ai ainsi planché sur le myélome. La seconde dite de "24 heures" était beaucoup plus ardue, sur des sujets complexes. Le candidat était enfermé pendant cette durée dans le même endroit, mais il pouvait faire appel à la terre entière pour réaliser les recherches bibliographiques, suggérer des idées et... le sustenter en vivres et boissons. Comme pour les concours d'externat et d'internat, l'Agreg se préparait avec des sous-colles. Soyons francs, tout était réglé d'avance, mais gare à qui faisait une merde devant le jury ! N'oublions pas qu'avant le plein temps, l'agrégé était nommé pour neuf ans. Seuls les titulaires de chaire pouvaient exercer jusqu'à 70 ans.

Entretien 8 octobre 2006

Bernard Rueff

AIHP 1958

PU-PH honoraire d'Hépatologie
CHU Beaujon, Clichy

